

Briggs & Stratton SAE 30 SJ/CD

-

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification du produit	: Liquide huileux.
Nom commercial	: Briggs & Stratton SAE 30 SJ/CD
Type de produit	: Lubrifiant.
Usage	: huile moteur - minéral
Identification de la société	: Eurol B.V. Energiestraat 12 7442 DA Nijverdal NETHERLANDS tel: +(31) (0)548 615165 fax: +(31) (0) 548 610195 e-mail: r.hilgers@eurol.com (Ruud Hilgers)
Nom et fonction de la personne responsable	: Ruud Hilgers; e-mail : r.hilgers@eurol.com

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classe de danger	: Aucun(e).
Phrases relatives aux dangers	: Aucun(e).
Danger pour l'environnement	: Ce produit flotte sur l'eau et peut affecter l'oxygène-équilibre dans l'eau.
Symptômes liés à l'utilisation	
- Inhalation	: L'inhalation de vapeurs (engendré aux hautes températures seulement) ou la brume de pétrole peut causer l'irritation douce de la gorge, le nez et l'étendue respiratoire.
- Contact avec la peau	: Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut éliminer les huiles naturelles et conduire à une dermatose.
- Contact avec les yeux	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Rougeur.
- Ingestion	: Mauvais goût. Nausées. Douleurs abdominales. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation	: Préparation.
Composants	: Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
Phénol, dérivés polythio-2,2' bis[alkyl-4 en C8-30], sels de calcium, superbasiques	Entre 1 et 5 %	90480-91-4	291-829-9	----	R53
Polyolefin polyamine succinimide, polyol	Entre 1 et 5 %	----	----	----	R53

Composants dangereux.

Autres informations : L'huile basse contient moins de 3% DMSO-extraient mesuré accorder IP 346, pour cette fin il NE sont PAS classifiés comme T/R45: "Peut provoquer le cancer." (note L).

Texte des Phrases R : Voir Rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours	
- Informations générales	: Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation	: Mettre la victime au repos. Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un

Briggs & Stratton SAE 30 SJ/CD

-

4 PREMIERS SECOURS (suite)

- savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Risques spécifiques** : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz dangereux.
- Produits de combustion dangereux** : CO, CO₂, PO_x, NO_x, SO_x, H₂S
En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
- Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- **Agents d'extinction appropriés** : Poudre sèche.
Dioxyde de carbone.
Mousse.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Incendies avoisinants** : Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau pour refroidir les équipements proches.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** :
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Les épandages peuvent être glissants.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Diluer les résidus et rincer. Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.
Sur l'eau, récupérer/racler à la surface et verser dans un conteneur d'élimination.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Ce produit n'est pas dangereux.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Briggs & Stratton SAE 30 SJ/CD

-

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières, brouillard ou vapeurs, utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.
Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- **Protection des mains** : En cas de contact prolongé, utiliser des gants en caoutchouc nitrile ou Néoprène ou toute autre matériau résistant aux huiles pétrolières.
- **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
- Limites d'exposition professionnelle** : Exposition-valeur pour le brouillard d'huile: 5 mg/m3 (15 minutes.) ou 10 mg/m3 (8 heures).

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Liquide huileux.
- Couleur** : Jaune-brun.
- Odeur** : Huile.
- Point d'écoulement [°C]** : <-12
- Point d'ébullition [°C]** : >320
- Densité** : 0.86 -0.90 @ 20 °C
- Pression de vapeur [20°C]** : < 1 hPa
- Viscosité à 40°C [mm2/s]** : 75-600 @40 °C
- Solubilité dans l'eau** : Insoluble.
- Point d'éclair [°C]** : >220
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : 0.6
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : 7.0
- Log P octanol / eau à 20°C** : >3.9

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Produits de décomposition dangereux** : Peut se décomposer à haute température en libérant des vapeurs toxiques/inflammables.
La décomposition thermique génère : CO, CO2, NOx, POx, SO2, H2S.
- Réactions dangereuses** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Propriétés dangereuses** :
Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement.
- Matières à éviter** : Agent oxydant.
- Conditions à éviter** : Flamme nue. Surchauffe.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : Non applicable.
- **Autres** : L'huile à moteur utilisée peut contenir les composants dangereux ou toxiques.

Briggs & Stratton SAE 30 SJ/CD

-

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Sur le produit** : Ce produit flotte sur l'eau et peut affecter l'oxygène-équilibre dans l'eau. Très peu biodégradable.
- Information relative aux effets écologiques** : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement.
- CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : Non applicable.
- Classe WGK (Allemagne)** : 2

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités** : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- N° de déchet industriel** : 13 02 05 - Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information générale** : Non classifié.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s)** : Aucun(e).
- Phrase(s) R** : Aucun(e).
- Phrase(s) S** : Aucun(e).
- Phrases additionnelles** : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

16 AUTRES DONNÉES

- Liste des phrases R pertinentes (chap.3)** : R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document